



Council of the
European Union

**Brussels, 24 May 2022
(OR. en)**

**9369/22
ADD 3**

**PECHE 172
ENV 463
CLIMA 229**

NOTE

From: General Secretariat of the Council

To: Delegations

Subject: ClientEarth: request for internal review under Title IV of the Aarhus Regulation of Council Regulation (EU) 2022/515 of 31 March 2022 amending Council Regulation (EU) 2022/109 fixing for 2022 the fishing opportunities for certain fish stocks and groups of fish stocks applicable in certain non-Union waters

Delegations will find attached Annexes VII-IX of the document on the above-mentioned subject, as received from ClientEarth.



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod DOC 16/01



22042306

le,

Déposé / Reçu le

23 MARS 2022

au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 01/04/2022 -- Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0714 925 038

Nom

(en entier) : ClientEarth

(en abrégé) :

Forme légale : Association internationale sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue du Trône, 60, boîte 11 - 1050 Bruxelles

**Objet de l'acte : Approbation comptes annuels - Nomination d'un administrateur -
Modification des statuts**

Extrait du procès-verbal de la réunion d'assemblée générale ordinaire des membres du 25 juin 2021:

"Délibération et décisions

Après délibération et discussion, l'Assemblée Générale adopte par votes distincts et à l'unanimité chacune des décisions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration fait rapport quant à sa gestion au cours de l'exercice 2020, arrêté au 31 décembre 2020.

Le Conseil d'Administration présente les comptes annuels arrêtés pour cette période et fait les propositions suivantes.

-Approbation des comptes annuels 2020

Proposition d'approuver les comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020

- se soldant par un résultat de	1.774,94 €
- et un total de bilan de	673.562,88 €

-Affectation du résultat

Proposition d'affecter le résultat comme suit

Résultat reporté	0 €	
Résultat de l'exercice		1.744,94 €
à		
Dotations aux réserves	0 €	
Résultat à reporter	1.774,94..€	

L'Assemblée Générale approuve sans réserves les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020, tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

2. Le Conseil d'Administration présente le budget pour l'exercice social 2020.

L'Assemblée Générale approuve le budget pour l'exercice social 2020 tel qu'il est présenté par le Conseil d'Administration.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

3.L'Assemblée Générale accorde la décharge aux administrateurs suivants pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social 2020:

- James Thornton
- Maria Kleis-Walravens
- Anais Berthier

4.L'Assemblée Générale reconduit, avec effet immédiat, la nomination en tant qu'administrateur de:

THORNTON, James, Kevin, né à New York (Etats-Unis d'Amérique), le 14 février 1954.

Le mandat reconduit de James THORNTON prend effet au 25 juin 2021, et prendra fin à l'Assemblée Générale ordinaire amenée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social 2022.

Ce mandat est exercé à titre gratuit.

A dater de la présente Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de l'Association est composé des membres suivants:

- James Thornton - fin du mandat: Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social 2022
- Anais Berthier - fin du mandat: Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social 2021
- Maria Kleis-Walravens - fin du mandat: Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social 2021

5.L'Assemblée Générale prend connaissance des statuts modifiés, articles 4 Objet et 5 Activités, de l'Association, tel que présentés par le Conseil d'Administration, pour permettre à l'Association de se consacrer de manière la plus optimale à sa mission de protection de l'environnement.

L'Assemblée Générale approuve et adopte, à l'unanimité, les statuts, Articles 4 et 5, modifiés tel qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration. Le Président constate que les le quorum (au moins 2/3 de tous les membres de l'Assemblée Générale votant en personne ou représentés par procuration, avec au moins 1/2 des membres fondateurs présents ou représentés par procuration) ainsi que la majorité (au moins 4/5 des membres présents ou représentés par procuration) requis par les statuts ont été atteint.

Le texte modifié des articles 4 Objet et 5 Activités des statuts, adopté par l'Assemblée Générale, est le suivant:

« Article 4 Objet

L'Association poursuit les objectifs internationaux à but non lucratif suivants ("Objet"):

- a)Défendre, promouvoir et encourager la gestion écologiquement rationnelle et responsable, la protection, la conservation et la restauration de l'environnement et du climat, y compris pour protéger la santé humaine et défendre les droits des consommateurs.
- b)Faire progresser l'éducation et la formation dans tous les domaines relatifs au droit, à la pratique du droit et à la gestion des affaires, à l'administration, et à la justice en relation avec l'environnement et les questions s'y rapportant.
- c)Entreprendre, promouvoir, assister, et commander des études et recherches sur le droit, la pratique du droit et la gestion des affaires, l'administration, et la justice en relation avec l'environnement et les questions s'y rapportant, y compris l'impact, direct ou indirect, de toute activité humaine sur l'environnement et diffuser résultats de cette recherche.
- d)Contribuer au respect et au contrôle de la bonne application du droit national, européen et international de l'environnement par les particuliers et les autorités publiques.
- e)Défendre par tout moyen, citoyen ou légal, y compris devant les juridictions compétentes nationales, européennes et internationales, le droit de tout citoyen/ne à la protection d'un environnement et d'un climat sain dont l'état et les qualités lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être et de contester les actes ou omissions de particuliers, d'entités ou d'autorités publiques commis en violation des dispositions du droit national, européen ou international de l'environnement ou ayant causé un préjudice écologique.
- f)Lutter contre la pauvreté en facilitant l'accès aux services juridiques à ceux qui ne peuvent pas les payer autrement.

L'Association travaillera à l'égalité des chances dans la réalisation de l'Objet et travaillera de manière antidiscriminatoire au soutien des personnes assistées par l'Association. L'Association est active dans le monde entier, en ce compris en Belgique et en Europe.

Article 5 Activités

5.1

L'Association a le pouvoir de faire tout ce qui est nécessaire pour promouvoir son Objet, utile ou de nature à le faire. En particulier, l'Association a le pouvoir de:

a) Fournir des conseils d'experts et une assistance en matière de gestion, d'administration, de réglementation et de protection de l'environnement, ainsi qu'en ce qui concerne une utilisation prudente et rationnelle des terres et des autres ressources naturelles, y compris l'élaboration de politiques ou de législation; rédaction d'instruments juridiques, leur mise en œuvre, l'introduction de procédures, la gestion de litiges et le règlement de différends;

b) Sous réserve de l'obtention d'une autorisation légalement requise, engager des poursuites judiciaires, mener des procédures judiciaires et participer à d'autres formes de règlement des différends;

c) Lever des fonds et, sous réserve de l'obtention d'une autorisation légalement requise, emprunter et garantir le paiement de fonds selon les termes, conditions et garanties que l'Association détermine, à condition qu'en levant ces fonds, l'Association n'effectue pas d'activité commerciale permanente substantielle et se conforme à toutes les dispositions légales pertinentes;

d) Acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou autrement acquérir une propriété et l'entretenir et l'équiper pour l'utiliser;

e) Emprunter de l'argent et pour donner en garantie la totalité ou une partie des biens appartenant à l'Association;

f) Coopérer avec d'autres organismes de bienfaisance, organismes bénévoles et autorités statutaires et échanger des informations ou les conseiller;

g) Établir ou soutenir des organismes de bienfaisance, des associations ou des institutions de bienfaisance constituées pour l'une ou l'autre des objectifs caritatifs compris dans les Objets;

h) Acquérir, fusionner ou conclure un partenariat avec toute autre association qui a des objets entièrement ou principalement similaires à ceux de l'Association qui prohibe le paiement de tout dividende et la distribution de ses des actifs parmi leurs membres à tout le moins dans la même mesure où ces paiements sont interdits pour les membres de l'Association;

i) Mettre de côté les recettes en tant que réserve en vue de dépenses futures, conformément à la politique sur les réserves;

j) Employer et rémunérer le personnel nécessaire à l'accomplissement du travail de l'Association;

k) Seule ou avec d'autres organisations, chercher à influencer l'opinion publique, faire des représentations et chercher à influencer notamment les organismes et institutions gouvernementales en vue de promouvoir des réformes, le développement et la mise en œuvre de politiques, lois et règlements appropriés;

Plus généralement, l'Association peut réaliser toutes les activités qui concernent directement ou indirectement la réalisation de son Objet. L'Association peut acquérir, donner ou prendre à bail, construire, aliéner ou échanger tous biens meubles et immeubles, d'exploitation ou d'équipement, et d'une manière générale entreprendre toutes opérations accessoirement commerciales, industrielles ou financières relatives, directement ou indirectement, à son Objet, y compris la sous-traitance en général et l'acquisition et l'exploitation de tous les droits de propriété intellectuelle et droits de propriété industrielle ou commerciale y afférents; le tout dans les limites autorisées par la loi, et dont le produit sera, en tout état de cause, affecté à la réalisation de l'Objet désintéressé.

5.2

Les revenus et les biens de l'Association seront affectés uniquement à la promotion de l'Objet et aucun montant ne sera payée ou transférée, directement ou indirectement sous forme de dividende, de bonus ou autre à un membre de l'Association. »

6. L'Assemblée Générale charge PME-Conseils SA, (chaussée d'Alseberg 999, 1180 Brussels, RPM Brussels 0431 475 103) de déposer les comptes annuels après de la Banque Nationale de Belgique.

Extrait de l'Arrêté royal du 17 octobre 2021:

"La modification du but et des activités, adoptée par l'assemblée générale de l'association internationale "ClientEarth", dont le siège est établi à 1050 Bruxelles, Rue du Trône, boîte 11, est approuvée."

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue Vésale 31 - 1000 Bruxelles
E: cl.bruxelles@xerius.be
T: 02 609 62 30

Banque-Carrefour des Entreprises : 0314.595.348

EXTRAIT INTÉGRAL DES DONNÉES D'UNE ENTITÉ ENREGISTRÉE PERSONNE MORALE

Numéro d'entreprise 0714.925.038
Dénomination ClientEarth
Situation du 25/10/2018 au 10/01/2022

Dénomination

Type	Langue	Dénomination	Date de début	Date de fin
Dénomination	français	ClientEarth	25/10/2018	

Siège

Adresse	Date de début	Date de fin
Rue du Trône 60 boîte 11 1050 Ixelles Belgique Complément d'adresse	25/10/2018	

Informations générales

Date de début de l'entité 25/10/2018

Date de fin de l'entité

Situation juridique	Statut	Date de début	Date de fin
Situation normale	Actif	29/11/2018	
Création juridique	Création Juridique	25/10/2018	29/11/2018

Forme légale	Date de début	Date de fin
Association internationale sans but lucratif	25/10/2018	

Activités	NACEBEL	Version	Type	Date de début	Date de fin
-----------	---------	---------	------	---------------	-------------

Activités TVA

Associations pour l'environnement et la mobilité	94994	2008	Activité principale	01/04/2019	
--	-------	------	---------------------	------------	--

Activités ONSS

Associations pour l'environnement et la mobilité	94994	2008	Activité principale	01/04/2019	
--	-------	------	---------------------	------------	--

(*) La nomenclature des activités (NACEBEL) a été modifiée le 1/1/2008. Le présent extrait reprend les activités actuelles tant selon l'ancienne classification 2003, valable jusqu'au 31/12/2007, que selon les nouveaux codes 2008 et descriptions d'application depuis le 1/1/2008. Il s'agit donc d'une conversion d'ordre administratif et non d'une modification des activités de l'entité ou de l'unité d'établissement.

Fonctions	Nom, prénom	Entité enregistrée	Raison d'arrêt	Date de début	Date de fin
Administrateur	Berthier Anaïs			07/09/2020	

Numéro d'entreprise 0714.925.038

Inne Tuytelaers
Responsable Guichet d'Entreprises Xerius

Dénomination ClientEarth

Administrateur	Kleis Walravens Maria		07/09/2020	
Administrateur	Thornton James		25/10/2018	
Administrateur	Ruley Douglas	Démission	25/10/2018	07/09/2020
Administrateur	Walker Edward	Démission	25/10/2018	28/02/2020

Qualités	Phase	Durée	Raison d'arrêt	Date de début	Date de fin
Employeur ONSS	Qual/aut.acquise	Indéterminée		01/04/2019	
Assujetti à la TVA	Qual/aut.acquise	Indéterminée		01/04/2019	

Informations financières

Durée de l'entité

Assemblée annuelle	Date de fin de l'exercice	Date de début de l'exercice	Date de fin de l'exercice	Date de début	Date de fin
	31/12			25/10/2018	

Identifiants externes

Numéro ONSS	144388670
Association sans but lucratif	01.FR.025.292

Aucune donnée disponible pour les rubriques suivantes: Autorisations, Comptes bancaires, Capacités entrepreneuriales - ambulancier - exploitant forain, Associés actifs, Radiation d'office, Liens entre entités enregistrées

Numéro d'entreprise 0714.925.038



Inne Tuyteleers
Responsable Guichet d'Entreprises Xerius

Dénomination ClientEarth

Numéro d'unité d'établissement 2.287.098.167
Dénomination ClientEarth
Situation du 25/10/2018 au 10/01/2022

Entité enregistrée

Dénomination ClientEarth
 Numéro d'entreprise 0714.925.038
 Situation juridique Situation normale
 Date de début de l'entité 25/10/2018
 Date de fin de l'entité

Dénomination

Type	Langue	Dénomination	Date de début	Date de fin
Dénomination commerciale	français	ClientEarth	01/04/2019	

Adresse

Adresse	Date de début	Date de fin
Rue du Trône 60 boîte 11 1050 Ixelles Belgique Complément d'adresse	01/04/2019	

Informations générales

Date de début de l'unité 01/04/2019
 Date de fin de l'unité d'établissement
 Date de début du "lien avec l'entité" 01/04/2019
 Date de fin du "lien avec l'entité"

Activités	NACEBEL	Version	Type	Date de début	Date de fin
Activités ONSS Associations pour l'environnement et la mobilité	94994	2008	Activité principale	01/04/2019	

(* La nomenclature des activités (NACEBEL) a été modifiée le 1/1/2008. Le présent extrait reprend les activités actuelles tant selon l'ancienne classification 2003, valable jusqu'au 31/12/2007, que selon les nouveaux codes 2008 et descriptions d'application depuis le 1/1/2008. Il s'agit donc d'une conversion d'ordre administratif et non d'une modification des activités de l'entité ou de l'unité d'établissement.

Document délivré en vertu de l'article III.34, §1er du Code de droit économique. (M.B., 14 août 2013)

Numéro d'entreprise 0714.925.038



Inne Tuyteleers
Responsable Guichet d'Entreprises Xerius

Dénomination ClientEarth

Annex 9 – List of ICES documents referred to in this Request

Single-stock advice – shared stocks

ank.27.78abd: ICES (2021): Black-bellied anglerfish (*Lophius budegassa*) in Subarea 7 and divisions 8.a–b and 8.d (Celtic Seas, Bay of Biscay). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7724>

cod.27.6a: ICES (2020): Cod (*Gadus morhua*) in Division 6.a (West of Scotland). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.6106>

cod.27.6b: ICES (2020): Cod (*Gadus morhua*) in Division 6.b (Rockall). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.5775>

cod.27.7a: ICES (2021): Cod (*Gadus morhua*) in Division 7.a (Irish Sea). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7750>

cod.27.7e-k: ICES (2021): Cod (*Gadus morhua*) in divisions 7.e–k (eastern English Channel and southern Celtic Seas). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7751>

had.27.7b-k: ICES (2021): Haddock (*Melanogrammus aeglefinus*) in divisions 7.b–k (southern Celtic Seas and English Channel). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7764>

her.27.6a7bc: ICES (2021): Herring (*Clupea harengus*) in divisions 6.a and 7.b–c (West of Scotland, West of Ireland). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7772>

her.27.irls: ICES (2021): Herring (*Clupea harengus*) in divisions 7.a South of 52°30'N, 7.g–h, and 7.j–k (Irish Sea, Celtic Sea, and southwest of Ireland). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7773>

ldb.27.7k8abd: ICES (2021): Four-spot megrim (*Lepidorhombus boscii*) in divisions 7.b–k, 8.a–b, and 8.d (west and southwest of Ireland, Bay of Biscay). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7780>

meg.27.7b-k8abd: ICES (2021): Megrim (*Lepidorhombus whiffiagonis*) in divisions 7.b–k, 8.a–b, and 8.d (west and southwest of Ireland, Bay of Biscay). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7790>

mon.27.78abd: ICES (2021): White anglerfish (*Lophius piscatorius*) in Subarea 7 and divisions 8.a–b and 8.d (Celtic Seas, Bay of Biscay). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7792>

nep.fu.11: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Division 6.a – FU 11 (West of Scotland, North Minch). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7794>

nep.fu.12: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Division 6.a, Functional Unit 12 (West of Scotland, South Minch). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7795>

nep.fu.13: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Division 6.a, Functional Unit 13 (West of Scotland, the Firth of Clyde, and the Sound of Jura). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7796>

nep.27.6outFU: ICES (2020): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Division 6.a, outside the functional units (West of Scotland). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7559>

nep.fu.14: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Division 7.a, Functional Unit 14 (Irish Sea, East). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7797>

nep.fu.15: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Division 7.a, Functional Unit 15 (Irish Sea, West). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7798>

nep.fu.16: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in divisions 7.b–c and 7.j–k, Functional Unit 16 (west and southwest of Ireland, Porcupine Bank). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7799>

nep.fu.17: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Division 7.b, Functional Unit 17 (west of Ireland, Aran grounds). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7800>

nep.fu.19: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in divisions 7.a, 7.g, and 7.j, Functional Unit 19 (Irish Sea, Celtic Sea, eastern part of southwest of Ireland). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7801>

nep.fu.2021: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in divisions 7.g and 7.h, functional units 20 and 21 (Celtic Sea). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7802>

nep.fu.22: ICES (2021): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in divisions 7.g and 7.f, Functional Unit 22 (Celtic Sea, Bristol Channel). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7803>

nep.27.7outFU: ICES (2020): Norway lobster (*Nephrops norvegicus*) in Subarea 7, outside the functional units (southern Celtic Seas, southwest of Ireland). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7560>

nop.27.3a4: ICES (2021): Norway pout (*Trisopterus esmarkii*) in Subarea 4 and Division 3.a (North Sea, Skagerrak, and Kattegat). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7812>

pol.27.67: ICES (2021): Pollack (*Pollachius pollachius*) in subareas 6–7 (Celtic Seas and the English Channel). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7831>

pra.27.4a: ICES (2021): Northern shrimp (*Pandalus borealis*) in Division 4.a West (Northern North Sea, Fladen Ground). ICES Advice: Recurrent Advice. Report.

<https://doi.org/10.17895/ices.advice.7835>

rju.27.9a: ICES (2020): Undulate ray (*Raja undulata*) in Division 9.a (Atlantic Iberian waters). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.5811>

sol.27.7fg: ICES (2021): Sole (*Solea solea*) in divisions 7.f and 7.g (Bristol Channel, Celtic Sea). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.8477>

whg.27.7a: ICES (2021): Whiting (*Merlangius merlangus*) in Division 7.a (Irish Sea). ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7887>

ICES mixed fisheries considerations and responses to Special Requests

ICES (2021): Celtic Seas ecoregion – Fisheries overview. ICES Advice: Fisheries Overviews. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.9098>

ICES (2021): Celtic Sea - mixed fisheries considerations. ICES Advice: Recurrent Advice. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.9184>

ICES (2021): EU standing request on catch scenarios for zero-TAC stocks; cod (*Gadus morhua*) in divisions 7.e–k (Celtic Sea). ICES Advice: Special Requests. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.9151>

ICES (2021): EU standing request on catch scenarios for zero TAC stocks 2021; cod (*Gadus morhua*) in Division 6.a (West of Scotland) and whiting (*Merlangius merlangus*) in Division 7.a (Irish Sea). ICES Advice: Special Requests. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.8218>

ICES (2021): EU standing request on catch scenarios for zero TAC stocks 2021; herring (*Clupea harengus*) in divisions 6.a and 7.b–c (West of Scotland, West of Ireland). ICES Advice: Special Requests. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.8215>

ICES (2021): EU standing request on catch scenarios for zero TAC stocks 2021; herring (*Clupea harengus*) in divisions 7.a South of 52°30'N, 7.g–h, and 7.j–k (Irish Sea, Celtic Sea, and southwest of Ireland). ICES Advice: Special Requests. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.8216>

ICES (2016). EU request for advice on a scientific monitoring fishery for herring in ICES divisions 6.a, 7.b, and 7.c. In Report of the ICES Advisory Committee, 2016. ICES Advice 2016, Book 5, Section 5.4.3. 7 pp. https://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2016/Special_Requests/EU_her-6a7bc_monitoring_fishery.pdf

ICES (2019): EU request for advice on a monitoring TAC for herring in ICES divisions 7.a South of 52°30'N, 7.g–h, and 7.j–k. ICES Advice: Special Requests. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.5614>

Other ICES documents

ICES (2021): Advice on fishing opportunities. ICES Technical Guidelines. Report. <https://doi.org/10.17895/ices.advice.7720> (Annex 12 to this Request for Internal Review)

Specific Agreement between ICES and the EU on “Advisory deliverables provided by the International Council for the Exploration of the Sea (ICES)”. 01.01.2022 to 31.12.2022. Specific Grant Agreement No SI2.869124. https://www.ices.dk/about-ICES/Documents/Cooperation%20agreements/EU/2022_DGMARE_ICES_Grant-web.pdf (Annex 11 to this Request for Internal Review)

ICES (2012): Acronyms and terminology. Section 1.7, p. 133, in: ICES (2012). Report of the ICES Advisory Committee 2012. ICES Advice, 2012. Book 1. 156 pp. <https://doi.org/10.17895/ices.pub.5467>. Also available as a standalone document on: https://www.ices.dk/community/Documents/Advice/Acronyms_and_terminology.pdf (Annex 2 to this Request for Internal Review)